

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Classes multigrades : les enseignants dans l'impasse

DES types de classes qui comportent deux, trois ou quatre sections, plusieurs niveaux dans une classe unique. Le phénomène est spécifique aux écoles situées en zones rurales, en raison de l'insuffisance des salles de classe ou du manque d'enseignants. À Lastoursville, les instituteurs qui exercent dans ces conditions sont dans l'embarras.

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

Vendredi 12 novembre 2021. L'institut pédagogique national (IPN) lance la formation des enseignants du primaire pour qu'ils s'approprient les mécanismes d'utilisation des nouveaux programmes d'enseignement et des manuels scolaires. À travers des documents à l'étude et les explications des formateurs, ils découvrent des changements importants intervenus dans le système éducatif, notamment au niveau des outils pédagogiques et didactiques, et même en ce qui concerne l'organisation interne de

l'école. En sus de l'annexion de la section des enfants âgés de cinq ans à la classe de première année, désormais obligatoire. Ils constatent, avant de le dénoncer par la suite, que tout aurait été innové pour les écoles des classes normales. Les autres écoles situées en zones rurales seraient laissées pour compte, confrontées au phénomène des classes multigrades. Ce qui suscite la réaction des enseignants de Lastoursville, dans la province de l'Ogooué-Lolo.

"J'enseigne dans une école où je tiens deux niveaux : les première et deuxième années. Les effectifs sont certes acceptables, mais les contenus d'enseignement sont différents, les types d'élèves aussi. Cela me donne l'impression de suivre deux lièvres à la fois".



Une des écoles à classes multigrades à Lastoursville.

sion de suivre deux lièvres à la fois", explique Obone Zome, directrice de l'école publique de Madoukou Mahouya.

Après le séminaire, cette institutrice n'a pas manqué d'inviter les encadreurs pédagogiques dans son établissement afin qu'ils touchent du doigt les réalités et les conditions dans lesquelles ses collègues et elle-même travaillent. L'école compte trois salles de classe pour six sections. Chaque enseignant tient ici deux niveaux, donc une classe multigrade.

"Nos difficultés commencent à partir de la préparation quotidienne des cours. Pour les dérouler, c'est un autre problème. Nous ne parvenons plus à gérer le temps prévu par les programmes officiels pour chaque discipline. Les enseignements sont organisés par palier de cinq selon l'Approche par les compétences (APC) en vigueur. C'est une véritable épreuve pour nous de parvenir à boucler ces paliers en fin d'année", avoue la jeune femme.

Constat identique aux écoles de Mandjaye, Manamana, Moukoumbi, Ndékabalandji et autres à

travers le bassin pédagogique de Mulundu où la plupart de tous ces établissements primaires sont logés à la même enseigne du phénomène des classes multigrades.

Mais les cas les plus flagrants sont ceux des écoles des villages Mibambou, Bambara Biyoko et Mivengué. Là-bas, chacun des instituteurs tient à lui seul trois sections : première, deuxième et troisième années. "La réalité, c'est que nous n'enseignons plus selon les règles de l'art. Dans ces conditions, ni les programmes des cours, ni les normes de la préparation pédagogique et didactique de la classe ne sont plus respectés. Tout est biaisé, dans la mesure où nous sommes aux prises avec les obstacles de tout acabit", fulmine Jules Martial Kamangondza de l'école Lipaka 2.

L'enseignant du primaire serait-il un surhomme ? À lui seul, il dispense les cours dans toutes les disciplines inscrites au programme scolaire (mathématiques, français, étude du milieu et étude artistique et sportive). "Imaginons-nous passant d'un niveau à un autre, déroulant

deux ou trois enseignements en une même et seule séquence ? Pour atteindre quels objectifs et

quel profil de l'élève ?", interroge l'institutrice Alda Carole Zang Mezui.

Écoles rurales : ces mal-aimées des réformes

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

DEPUIS la tenue des états généraux de l'Éducation en 2010, l'école rurale semble être le parent pauvre du système éducatif gabonais à la base. Absence de moyens ou de volonté politique pour hisser les établissements de l'arrière-pays au même standard que ceux des centres urbains ? Nul ne le sait. Une chose est sûre : de 2010 à ce jour, il y a eu trop de réformes, trop de séminaires et ateliers, trop de bonnes intentions, mais toujours des résultats médiocres quand il a été question d'essayer de tirer l'école, et celle rurale notamment, vers le haut. Voilà

qu'après l'échec de la généralisation du préprimaire dans les établissements scolaires des villages et départements du pays, l'on s'essaie désormais à rendre obligatoire l'annexion de la section des enfants de 5 ans à la classe de première année dans l'ensemble des écoles publiques du Gabon. Une réforme de plus, et sans nul doute de trop, pour l'hinterland dont les enseignants peinent déjà à dispenser des enseignements aux classes multigrades qui s'imposent à eux.

Les écoles rurales seraient-elles alors les mal-aimées des réformes dans l'enseignement de base ? À qui profiterait cette logique d'une école publique à plusieurs vitesses ?